

Les mardis de l'économie

LA MONTAGNE ENTREPRENDRE

AURILLAC ■ L'entreprise de dix salariés, implantée boulevard de Verdun, a doublé son chiffre d'affaires en un an

Menuiserie Lacassagne à plein régime

La société n'a cessé de se développer, de créer, de s'adapter et de se moderniser. Les Menuiseries Lacassagne sont devenues une référence dans leur secteur d'activité, malgré une forte concurrence à Aurillac.

Pierre Raynaud

Il a changé de cap professionnel, contraint par un licenciement économique. Âgé de 36 ans, Vincent Lacassagne s'est réinventé au CFA de Massiac en intégrant un CAP de menuiserie. À sa sortie, un an plus tard, l'ancien responsable de production des imprimeries Caractère, à Aurillac, qui imaginait « s'installer seul », saute le pas et rachète la menuiserie Malet, rue de Firminy, à Aurillac. Il reprend l'ensemble du personnel, un poseur, un apprenti et une secrétaire, change le nom de la société qui devient Menuiserie Lacassagne et commence sa nouvelle vie d'entrepreneur.

Neuf ans plus tard, un déménagement opéré l'an dernier pour plusieurs centaines de milliers d'euros « sans aucune aide », le chef d'entreprise



ACTIVITÉ. Le spécialiste aurillacois de la pose de fermetures extérieures dispose d'un carnet de commandes rempli pour les quatre prochains mois. PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

poursuit la croissance de sa société, en bordure du boulevard de Verdun, à Aurillac. « Dans notre métier, il y a trois règles : l'emplacement, l'emplacement et l'emplacement. » La Menuiserie Lacassagne souffrait dans le quartier de Firminy d'un manque

de visibilité et de mètres carrés. En s'installant, en juin 2020, dans les niveaux de 1.100 m² de l'ancien bâtiment de la Maison de la literie, au pied du boulevard de Verdun très passant, le chiffre d'affaires a très vite bondi. En un an, il a doublé. « Il sera de 1,3 million d'euros cette

année. Il faut relativiser car, en 2020, on était en plein Covid. On a gagné 400.000 € de chiffre rien qu'en déménageant si on compare à 2019. Ce nouveau local a changé notre vie, on donne davantage confiance aux gens. On reçoit les clients dans des conditions bien plus con-

fortables, on présente beaucoup de plus de produits (un showroom de 200 m² contre 70 m² à Firminy) et chaque employé dispose de son propre bureau. »

« Notre secteur est en pleine croissance »

Le chiffre d'affaires a bondi et l'effectif a grossi à vue d'œil. La Menuiserie Lacassagne emploie aujourd'hui dix salariés, donc cinq menuisiers poseurs. L'activité tourne à plein régime depuis le fin du premier confinement malgré une concurrence féroce dans ce secteur à Aurillac. « Les gens sont restés chez eux et on investit pour améliorer leur intérieur et leurs extérieurs. Ils continuent sur leur lancée. Notre secteur est en pleine croissance malgré les craintes de pénurie de matériaux. Les délais de pose s'allongent, on est passés de 3-4 semaines à 10-12 semaines. Si le client commande

aujourd'hui, on installera le produit au mieux en février. Au-delà de quatre mois d'attente, on perd des commandes car le client ne veut pas attendre », expose Vincent Lacassagne.

Le spécialiste aurillacois de la pose de fermetures extérieures a adhéré à la licence de marque Boutique du menuisier. « On a gardé notre indépendance tout en bénéficiant de tous les atouts de cette licence. Toutes les fenêtres et une partie des portes d'entrée que l'on vend sont fabriquées par Castes, à Villefranche-de-Rouergue. On fait fabriquer sur-mesure, on pose et on fait 95 % de la rénovation. Notre métier, c'est d'installer », assure l'entrepreneur.

Les fenêtres pèsent pour moitié dans le chiffre d'affaires. « On pose toutes les fermetures de la maison : fenêtres, volets, portes d'entrée et de garage, portails, clôtures, garde-corps. Nous avons aussi une activité de protection solaire (pergola bioclimatique et stores de terrasses) », poursuit Vincent Lacassagne qui, aujourd'hui âgé de 43 ans, « ne regrette pas d'être mon propre patron ». ■

ÉLECTIONS ■ Les chefs d'entreprise appelés à élire leurs représentants à la chambre de commerce et d'industrie

Laurent Ladoux, à la tête de la liste d'Union des entrepreneurs

Quelque 6.000 chefs d'entreprise sont appelés à élire leurs représentants à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), du 27 octobre au 9 novembre.

Dans le Cantal, il n'y aura pas de suspense. Une seule liste sera en lice lors de ces élections qui verront une nouvelle équipe se mettre en place ; Bernard Villaret, le président sortant, ne se représente pas. Soutenue par les organisations patronales du Cantal, la CPME et le Medef, la liste « Union des entrepreneurs pour l'économie cantalienne » sera menée par Laurent Ladoux, vice-président sortant. « Nous travaillons déjà ensemble sur un certain nombre de dossiers, autant le faire également à la CCI », a détaillé le candidat, hier, lors d'une conférence de presse, à Aurillac, aux côtés d'Olivier Theil et Fabrice Lapié, coprésidents de la CPME, et de Gilles Fabre, le président du Medef.

Le PDG de l'entreprise aurillacoise de transports Olano Ladoux sera entouré d'une équipe comptant vingt nouveaux membres sur vingt-quatre, dont sept femmes, « choisis pour ga-



ÉQUIPE. Olivier Theil, co-président CPME Cantal ; Laurent Ladoux, chef d'entreprise des transports Olano Ladoux et tête de liste pour les élections à la CCI ; Gilles Fabre, président du Medef Cantal ; Fabrice Lapié, co-président CPME Cantal (de gauche à droite). PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

Les candidats

Catégorie commerce (sept sièges). Joseph Chauvet (centres E. Leclerc Aurillac) ; Noémie Crétois (magasin Naf-Naf Aurillac) ; Pierre Desprat (Caves Desprat Saint-Verny) ; Aurélien Lafon (Europe Service & Étoile d'Auvergne) ; David Trauchessec (Eurotec Centre) ; Sandra Vermeil (magasin Vertical Aurillac) ; Thomas Viaud (Caves du Palais Saint-Flour).

Catégorie industrie (neuf sièges). Michael Boyer (constructions métalliques CMF Structures) ; Géraud Brunhes (fromagerie Charrade) ; Héloïse Fontaine (Step One) ; Emmanuel Hébrard (artisanat de la pierre) ;

Valérie Dumond-Lhéritier (Eurodécor miroiterie) ; Adrien Nivoliez (Biose industrie) ; Cécile Soulier-Viallard (entreprise Soulier) ; Olivier Theil (Mécatheil robotique) ; Hervé Venzac (Abeil).

Catégorie services (huit sièges). Patrick Boisset (blanchisserie Boisset) ; Jérôme Camps (J'Sports-Sport 2000) ; Gilles Fabre (AXA assurances) ; Michel Gennai (menuiserie Laumond) ; Laurent Ladoux (transports Olano Ladoux) ; Audrey Moussié (hôtel des Carmes) ; Marie-Amandine Siquier (QHSE Concept) ; Fabien Versange (Site W).

rantir la représentativité des divers secteurs économiques du département, mais aussi de nos différents territoires, avec des chefs d'entreprise de Saint-Flour, Murat, Aurillac, Vic-sur-Cère ou encore Massiac, dont certaines sociétés emblématiques comme Biose, Europe Service ou CMF Structures ».

Engagements

Pour Laurent Ladoux, « une CCI doit être forte et engagée, partenaire incontournable de l'économie cantalienne, présente aux côtés des entreprises à chaque moment ». « Si elle est un outil de travail à la disposition des entreprises,

elle doit également évoluer pour répondre aux enjeux et défis économiques d'aujourd'hui. » Pour que la CCI « s'adapte », Laurent Ladoux s'engage « à dynamiser les missions historiques », « à placer notre économie plus que jamais au cœur de l'écosystème départemental et régional », « à améliorer l'attractivité du territoire pour les entreprises et l'emploi », « à être présent aux côtés des entreprises dans leurs mutations comme la digitalisation, la cybersécurité et la transition écologique », « à soutenir les secteurs de l'industrie, du commerce rural et de centre-ville », « à accompagner le développement touristique » et « à former les femmes et hommes aux nouveaux métiers et aux secteurs en tension ».

Reste l'inconnue du taux de participation. Il n'y a pas de seuil minimum à atteindre pour que le scrutin soit valide. La mobilisation est souvent faible, avec des taux de participation qui peinent à dépasser les 15 %. « Même s'il n'y a qu'une liste, on espère que le taux de participation sera important », souhaite Fabrice Lapié. ■

Emmanuel Tremet

INFO PLUS

Quand ? Du 27 octobre au 9 novembre.

Comment ? Pour la première fois, les électeurs n'auront pas besoin de se déplacer grâce à la mise en place du vote électronique. Une plateforme nationale www.jevote.cci.fr sera accessible en ligne à l'ensemble des électeurs, à partir d'un code fourni à tous les votants.